

## Retour d'expérience sur la démarche de professionnalisation

L'Association Nationale des Etablissements de Formation Agréés (ANEFA) a mis en place une démarche de professionnalisation à l'attention des établissements de formation agréés du secteur privé en Algérie.

### L'origine de cette démarche ?

Les changements de la politique publique ont permis depuis 1991 l'ouverture du marché de la formation au secteur privé. L'offre de formation privée s'est alors développée sous l'impulsion dynamique d'investisseurs algériens mais aussi étrangers.

Les besoins des entreprises, comme ceux des individus ont changé. Dans un monde où tout change tout le temps et de plus en plus vite, la formation initiale ne peut plus à elle seule apporter toutes les réponses. Elle doit tout comme la formation professionnelle s'inscrire dans un processus d'amélioration continue.

L'offre de formation privée en Algérie se développe. Nombre d'établissements de formation sont des PME (Petites ou moyennes entreprises) voire des TPE (Très petites entreprises), offrant par la même une grande réactivité organisationnelle, avec comme corolaire le risque d'une fragilité par rapport à des structures plus importantes, des difficultés pour appréhender l'importante réglementation inhérente à la Profession.

Dans ce contexte, l'ANEFA a souhaité engager **une politique d'accompagnement pour les établissements de formation afin de les aider à structurer leur organisation par la mise en place d'un système de management leur permettant de définir des méthodes de travail validées, d'inscrire une politique de développement structurée et outillée vers l'amélioration continue.**

#### **Anthéa Conseils Sarl**

SIRET : 502 056 567 00014 - NAF : 7022Z – TVA : FR 79 502 056 567

#### **Franck BOULITEAU**

279, chemin de Joutecrôt - 69400 ARNAS  
Tél : 06 80 31 16 32 - Fax : 04 74 65 03 38

[www.anthea-conseils.com](http://www.anthea-conseils.com) - [fbouliteau@anthea-conseils.com](mailto:fbouliteau@anthea-conseils.com)

Page 1 sur 3



## En quoi consiste cette démarche ?

Elle vise à proposer aux établissements, qui souhaitent s'engager, un référentiel et des outils. Elle est ouverte à tous les établissements quelque soit leur taille.

Elle leur permet d'engager un véritable « parcours de professionnalisation personnalisé » qui se veut :

- **Progressif** : avec un référentiel permettant de planifier une progression établie selon 4 niveaux de professionnalisation (chaque établissement décide du rythme et de l'étendue de sa démarche)
- **Structurant** : appuyée sur une chaîne cohérente des processus généraux d'un établissement de formation.
- **Rigoureux** : l'obtention de la totalité des 4 niveaux de professionnalisation permet alors de prendre en compte les principales exigences du référentiel de certification ISO 9001 : 2008.
- **Reconnu** : des efforts au plan interne et externe avec la remise de label par un comité de labellisation indépendant : le label ANEFA Formation.

## Après les premiers audits conduits, quels enseignements peut on en retirer ?

Tout d'abord les établissements engagés ont du définir, adopter **une politique qualité visant à clarifier pour leurs personnels les objectifs et les priorités**. Changer les habitudes nécessitent pour chacun de comprendre dans quelle direction œuvrer d'une part, de comprendre pourquoi il est important de changer.

La définition de cette politique par écrit a amené plusieurs dirigeants à revoir leur stratégie et ouvrir leurs formations vers de nouveaux secteurs plus porteurs. Elle a également amené les directions à réfléchir sur leur stratégie commerciale et marketing. Dans certains cas, les modes de management ont pu évoluer vers plus de participation.

Ce fut aussi l'occasion de clarifier, définir et partager des méthodes de travail. Avant la démarche, bien souvent tout reposait sur le Dirigeant et la qualité des formations dépendait bien souvent de chaque formateur. Les supports de formation, les méthodes de travail étaient individuelles avec comme conséquence une dépendance accrue vis-à-vis des formateurs qui rendent compte ou non de leur activité. Avec la démarche, la qualité repose toujours sur les individus mais elle est aujourd'hui renforcée par un système d'organisation dont les résultats sont régulièrement évalués.

La mise en place d'une telle démarche, a amené les formateurs à travailler ensemble, définir des procédures, des règles de fonctionnement partagées facilitant ainsi le management par la Direction, la délégation des responsabilités et le contrôle.

Ce fut aussi l'occasion de définir et de mettre en œuvre des méthodes et des critères pour l'évaluation des formations, des indicateurs impliquant chacune des fonctions de l'établissement, les dotant de données objectives pour une remise en cause permanente et une communication aussi bien en interne qu'en externe.

### **Anthéa Conseils Sarl**

SIRET : 502 056 567 00014 - NAF : 7022Z – TVA : FR 79 502 056 567

### **Franck BOULITEAU**

279, chemin de Joutecrôt - 69400 ARNAS  
Tél : 06 80 31 16 32 - Fax : 04 74 65 03 38

[www.anthea-conseils.com](http://www.anthea-conseils.com) - [fbouliteau@anthea-conseils.com](mailto:fbouliteau@anthea-conseils.com)

Page 2 sur 3



Enfin, la réalisation des audits a été perçue comme une démarche de progrès et non comme des inspections « sanctions ».

*En tant que consultant que retirer de cette aventure ?*

Tout d'abord, le projet a été pour nous l'occasion d'une rencontre et les échanges avec des hommes et des femmes entrepreneurs passionnés, au sein de l'ANEFA mais aussi lors des audits réalisés dans plusieurs établissements de formation à Alger, Constantine et Dréan, Oran, Tlemcen.

L'accompagnement nous a également permis de former des équipes compétences au sein de l'ANEFA pour la réalisation des audits de labellisation permettant ainsi de pérenniser la démarche sur le long terme.

Nous avons particulièrement apprécié la qualité des échanges et la rigueur des équipes avec comme satisfaction d'avoir accompagné l'ANEFA vers la certification ISO 9001 obtenue en 2008. Au delà de cette reconnaissance exigeante, c'est aussi l'esprit d'un organisme qui a eu le courage de s'appliquer à lui-même ce qu'il recommande à ses adhérents. L'exemplarité n'est elle pas le premier principe de management ?

Projet conduit par Brigitte FRACHON et Franck BOULITEAU / ANTHEA Conseils

Responsable du projet pour l'ANEFA : Salah-eddine Helali

Arnas, le 18 janvier 2009

**Franck BOULITEAU - Anthéa Conseils SARL**

**Audit, Conseil, Formation**

**Management Qualité Sécurité Environnement Capital Humain, Développement Durable**

279, chemin de Joutecrôt - 69400 ARNAS  
Tél : 06 80 31 16 32 - Fax : 04 74 65 03 38  
[www.anthea-conseils.com](http://www.anthea-conseils.com) - [fbouliteau@anthea-conseils.com](mailto:fbouliteau@anthea-conseils.com)

**Anthéa Conseils Sarl**

SIRET : 502 056 567 00014 - NAF : 7022Z – TVA : FR 79 502 056 567

**Franck BOULITEAU**

279, chemin de Joutecrôt - 69400 ARNAS  
Tél : 06 80 31 16 32 - Fax : 04 74 65 03 38  
[www.anthea-conseils.com](http://www.anthea-conseils.com) - [fbouliteau@anthea-conseils.com](mailto:fbouliteau@anthea-conseils.com)

Page 3 sur 3

